

CIRCULAIRE 103-19

Le 31 juillet 2019

LANCEMENT DE LA FICHE DE RENDEMENT DU PARTICIPANT DE LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION

C'est avec plaisir que la Division de la réglementation (la « Division ») publie la première version de la fiche de rendement du participant (la « fiche »). La fiche est l'un des moyens de la Division de partager ses observations avec les participants agréés (les « participants ») et de les aider à suivre leur niveau de conformité avec certains requis réglementaires spécifiques à la Bourse. Le contenu de la fiche et la fréquence de son émission sont susceptibles d'évoluer avec le temps, et ce, selon les besoins et expériences de la Division et des participants. Aussi, les participants peuvent s'attendre à ce que les versions futures de la fiche soient davantage adaptées à leur modèle d'affaires et leurs activités.

Les participants peuvent accéder à leur fiche respective via le portail du participant dans la section « Transfert de fichier ». Toute comparaison avec les pratiques des autres participants, ou de leur niveau de conformité, est présentée sur une base confidentielle.

Bien que cette fiche ne soit pas destinée à être interprétée comme un avertissement formel ou une confirmation de la conformité des participants, la Division invite chaque participant à porter une attention particulière à son contenu.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Division de la réglementation au 514.787.6530, ou à l'adresse courriel info.mxr@tmx.com.

Julie Rochette
Vice-présidente et chef de la réglementation
Bourse de Montréal Inc.

Tour Deloitte